

Cour de France.fr / Bases de données / Bases de données publiées par Cour de France.fr / Les itinéraires royaux / Itinéraire de Mahaut d'Artois. Les lieux de séjour de la comtesse d'après les comptes de son hôtel (1309-1328)

**Christelle Loubet (éd.)**

## **Itinéraire de Mahaut d'Artois. Les lieux de séjour de la comtesse d'après les comptes de son hôtel (1309-1328)**

Itinéraire. Source : Cour de France.fr

**Itinéraire de Mahaut d'Artois. Les lieux de séjour de la comtesse d'après les comptes de son hôtel (1309-1328), Christelle Loubet (éd.), Paris, Cour de France.fr, 2017**  
[\(<https://cour-de-france.fr/article4881.html>\)](https://cour-de-france.fr/article4881.html).

L'itinéraire de Mahaut d'Artois a été reconstitué à partir des informations fournies par les comptes de l'Hôtel, qui mentionnent quotidiennement, dans la rubrique des dépenses ordinaires, la localisation de la cour comtale.

Le dépouillement a porté sur 28 registres, couvrant la période 1309-1328, aujourd'hui conservés dans le Trésor des Chartes (série A) des Archives départementales du Pas-de-Calais, à Arras. Certains (références en italiques) ont été publiés et analysés par V. Gérard, F. Hustache, A. Lebon et J. Lecuyer dans *La cour de Mahaut*, mém. de maîtrise dactylographié, dir. J. Heers, Université Paris X, juin 1971.

1310, Ch., A 261  
1310, Asc., A 263  
1310, Touss., A 270  
1311, Asc., A 280  
1312, Asc., A 293  
1312, Touss., A 298  
*1314, Ch., A 316*  
*1315, Ch., A 329*  
*1315, Touss., A 334*  
*1317, Ch., A 351*  
*1318, Asc., A 361*  
*1319, Ch., A 368*  
*1319, Touss., A 374*  
*1320, Ch., A 378*  
*1320, 7 août- 1er nov., A 386*  
*1321, Touss., A 396*  
*1322, Asc., A 403*  
1322, Touss., A 1003  
1323, Asc., A 412  
1323, Touss., A 416  
1324, Asc., A 428  
1325, Asc., A 439  
1326, Ch., A 448  
1327, Asc., A 458  
1327, Touss., A 461  
1328, Ch., A 470

1328, Asc., A 474  
1328, Touss., A 480

Le traitement et le contrôle des données ont été effectués en suivant le parcours de la comtesse. Cet examen a permis d'identifier de nombreux lieux-dits et lieux disparus ainsi que d'éliminer des indications qui présentent des incohérences quant au lieu de séjour ou à la date de rédaction.

Chaque lieu a été marqué de son code INSEE. Dans le cas de lieux disparus a été attribué le code de la commune la plus proche.

L'itinéraire de Mahaut d'Artois ainsi constitué compte 2138 indications et énumère 203 lieux différents. Il documente le ou les lieux de séjour de 27,4 % des 6 940 jours de la période sur laquelle porte cet itinéraire, allant du 1er nov. 1309 au 31 oct. 1328.

- [\*\*Consulter la base de données\*\*](#)